

Heures supplémentaires : pour 3 Français sur 5, elles ne sont pas rémunérées

Selon une étude du spécialiste des solutions de ressources humaines ADP, plus de la moitié des salariés français (58%) réalisent régulièrement des heures supplémentaires non rémunérées.

12% des salariés font plus de 10 heures supplémentaires non rémunérées par semaine

À en croire les statistiques officielles, au dernier trimestre 2018 les salariés français ont fait 10,7 heures supplémentaires en moyenne. Sur un an, le nombre d'heures supplémentaires effectuées a d'ailleurs augmenté de 3,3%. Mais attention, ces chiffres ne sont que la partie visible de l'iceberg, car ils concernent uniquement les heures supplémentaires déclarées.

Pour avoir une idée plus précise des heures supplémentaires effectuées en France, il faudrait également s'intéresser aux heures supplémentaires non déclarées (et donc non payées). Selon une étude du spécialiste des solutions de ressources humaines ADP, 58% des salariés réalisent régulièrement des heures supplémentaires non rémunérées, leur durée moyenne s'établissant à 4h37. 12% des salariés travaillent même plus de 10 heures sans rémunération supplémentaire.

Les heures supplémentaires non rémunérées, un fléau dans l'informatique et les télécommunications

En France, les heures supplémentaires non rémunérées sont chose banale dans les secteurs du bâtiment et de l'ingénierie, puisque 59% des salariés évoluant dans ces secteurs affirment réaliser régulièrement au moins 5 heures supplémentaires non rémunérées. Mais les secteurs où on fait le plus d'heures supplémentaires sont l'informatique et les télécommunications : 23% des salariés du secteur informatique et 22% des salariés du secteur des télécommunications déclarent réaliser régulièrement plus de 10 heures supplémentaires non rémunérées par semaine.

À noter que ces statistiques ont été recueillies en octobre 2018, soit avant les mesures « Gilets Jaunes », qui comprennent notamment la défiscalisation et la « désocialisation » des heures supplémentaires. Face à la diminution du coût des heures supplémentaires, on peut supposer que certains employeurs se soient décidés à les déclarer.